

Les savoir-faire métiers d'art Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et Périgord Limousin



LE PROJET

Description :

Suivant sa vocation de sensibilisation aux métiers d'art, le Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et du Périgord-Limousin propose un parcours EAC autour des savoir-faire métiers d'art. Découverte des métiers d'art, du travail de la transformation de la matière, rencontre avec des professionnels et leurs créations, visite d'ateliers et/ou d'une exposition, expérimentation plastique, histoire des métiers d'art... Un programme riche valorisant les métiers dits de la main, les notions de faire et de création.

Une boîte à outils est proposée aux enseignants pour enrichir le projet tout au long de l'année.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Arts visuels et Patrimoine

Partenaires :

Partenaire culturel :

Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et Périgord Limousin

Partenaires institutionnels et collectivités :

DAAC du rectorat de Bordeaux

DRAC Nouvelle-Aquitaine

Articulation avec un projet 1^{er} degré : oui

LES PARTICIPANTS (à préciser)

Professeur coordonnateur (nom et prénom) :

Classes, niveaux et effectifs prévisionnels : 12 classes de la grande section maternelle au lycée

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

Actions de médiation pendant le temps scolaire facilitant la rencontre avec l'objet, les créateurs et les métiers d'art.

Ces actions peuvent être proposées par le Pôle des Métiers d'Art dans le cadre de sa programmation ou par leurs partenaires.

Ateliers matériaux au sein du Pôle des Métiers d'Art : pour découvrir les métiers d'art autrement.

Privilège Marché de la Céramique 2027 : allez assister à la création d'une sculpture monumentale avec le céramiste Thiébaud Chagüé fin avril 2027 à Bussière-Badil !

Pratiquer :

- Découverte des matières premières utilisées (suggestions d'activités dans une boîte à outils mise à disposition des enseignants)
- Atelier de pratique avec un professionnel métiers d'art.

Connaître :

- Découverte pour les élèves des métiers d'art et de leurs définitions (de nos jours mais aussi dans l'histoire de notre civilisation).
- Découverte des matières premières utilisées.
- Aborder les questions de durabilité, de local et d'éthique.

Étapes prévisionnelles :

En septembre 2026 vérifier la validation du projet sur Adage Veuillez contacter les partenaires, dès l'acceptation du projet, pour réserver les visites et organiser le programme.

A partir d'octobre 2026, convenir d'une convention à télécharger sur le [blogEAC24](#) puis rédiger et faire signer par Madame la DASEN

Juillet : L'opérateur culturel fait la demande de partenariat financier auprès de la DRAC.

Novembre : Rencontre avec les enseignants + préparation de l'accueil du parcours dans les établissements.

Décembre à mai : mise en œuvre du projet (interventions + visite d'atelier, matériauthèque ou d'exposition + expérimentation en classe...).

Mai – juin : restitution.

Restitution envisagée : Sous forme d'exposition dans l'établissement concerné et restitution numérique via un blog relayé par le site internet du Pôle des Métiers d'Art.

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Ce parcours pourra être nourri par des offres Pass Culture.

BUDGET PREVISIONNEL

Dépenses	Recettes
Interventions de professionnels : 8 heures d'intervention, dont 6 heures effectives en classe à hauteur de 60€ de l'heure, soit un budget total de 480€, sous réserve de l'obtention de la subvention par le partenaire culturel.	Participation de l'école : Coopérative scolaire OCCE, association scolaire, association de parents d'élèves, amicale laïque...
Sorties : éventuelle billetterie : nb élèves x tarif unique + billets accompagnateurs	Subventions de la commune : à éventuellement solliciter
Frais de fonctionnement : (reste à la charge de l'école) : prévoir a minima 150€ pour le matériel.	Subventions de la communauté d'agglomération : à éventuellement solliciter
Frais de déplacement des élèves : prévoir un bus pour aller découvrir un atelier et/ou un événement métiers d'art et/ou une exposition. Des demandes de subvention peuvent être effectuées par les établissements auprès des communes, le département, la région. indiquer le tarif bus (reste à la charge de l'école)	Subventions du département
Subventions de la région : voir avec l'opérateur culturel ou l'artiste	Autres apports : : 480€ de subvention pour la rémunération de l'intervenant demandée à la DRAC par le Pôle des Métiers d'Art sous réserve de son obtention. Possibilité par les collèges ou lycées de faire une demande complémentaire en créant une offre PASS Culture afin d'augmenter l'offre initiale proposée.

Contact pour la DAAC :

Marie-Claude RAGE, coordination départementale EAC, 24.eac@bordeaux.fr

Patrick BOSC – Conseiller académique Arts et culture – DAAC Rectorat de Bordeaux – 05 57 57 35 90 – patrick.bosc@ac-bordeaux.fr

Contact pour le Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron :

Camille AURIÈRE, responsable des publics, Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron, 05 53 60 74 17 – c.auriere@metiers-dartperigord.fr

Pour en savoir plus : <https://metiersdartperigord.fr/projet-eac-savoir-faire-metiers-art/>